

# Collège Victoire-Daubié. Les délégués de classe en formation

Le télégramme le 22 novembre 2018



Les délégués de classe, qui sont le lien entre les professeurs et les élèves, étaient en formation à la mairie.

Mardi et jeudi, une trentaine de délégués de classe de la sixième à la troisième du collège Victoire-Daubié étaient en mairie, dans le cadre de leur formation obligatoire. Les jeunes ont été élus avant les vacances de la Toussaint, comme lors d'une vraie élection, avec bulletins, isolements, dépouillement, etc. Une façon de faire ses premiers pas dans le jeu de la démocratie.

En mairie, les collégiens ont été accueillis par Gisèle Le Moigne, adjointe en charge de la vie scolaire. Après la présentation du rôle d'élus et quelques explications sur le sien, au sein du conseil municipal, la suite des débats a été orchestrée par Éric Couloigner, CPE (conseiller principal d'éducation) du collège.

Il a apporté aux délégués, les éléments dont ils auront besoin, et rappelé leurs devoirs. Au travers de jeux, plusieurs notions de leurs responsabilités ont été abordées. « La bonne communication est essentielle pour transmettre les informations. À un moment donné, il faudra les passer tout en les synthétisant, mais sans rien en perdre, afin que personne ne reste dans le doute », soulignait le CPE.

## Considérer tout le monde

Chaque délégué se doit d'être discret, sans n'interpréter ni juger ce qu'il entend. Il sera amené à consulter ses camarades de classe, sur leurs difficultés ou sur les aspects positifs et négatifs rencontrés au cours de ce trimestre. À la suite des conseils de classe, ils seront amenés à rendre compte aux élèves, mais également à prendre en considération les avis de tous, mais toujours dans la confidentialité

On doit les défendre et on peut donner des éléments, que les adultes ne connaissent pas  
Défendre les élèves semble être la priorité des délégués, assis autour de la table du conseil. « On doit être des messagers discrets et, on est là pour accompagner les élèves lors de la vie scolaire », explique Aurélien. « On doit les défendre et on peut donner des éléments, que les adultes ne connaissent pas », ajoute Cléo.

L'organisation, la prise de notes, l'objectivité et la confiance font partie intégrante de la panoplie d'un délégué. Mais connaître et respecter les règles de fonctionnement du collège sont aussi indispensables. « S'ils ne sont pas tous des élèves au travail scolaire irréprochable, ils doivent en tout cas montrer un bon comportement. Si dans certains établissements on court après des élèves volontaires, au collège Victoire Daubié, on refuse presque du monde », conclut Éric Couloigner.